

# LE GUIDE PRATIQUE

de la réduction des déchets



## Réduire mes déchets

Chaque geste compte pour mon porte-monnaie et  
pour préserver l'environnement



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RIVES DE SAÔNE  
SERVICE ENVIRONNEMENT

**0805 800 346 - [www.rivesdesaone.fr](http://www.rivesdesaone.fr)**



Chaque habitant jette en moyenne 525 kilos de déchets par an.  
Ce guide a vocation à vous accompagner afin de vous donner  
des astuces et les clefs pour réduire vos déchets simplement.

# POURQUOI RÉDUIRE NOS DÉCHETS ?



## Les déchets ont un coût

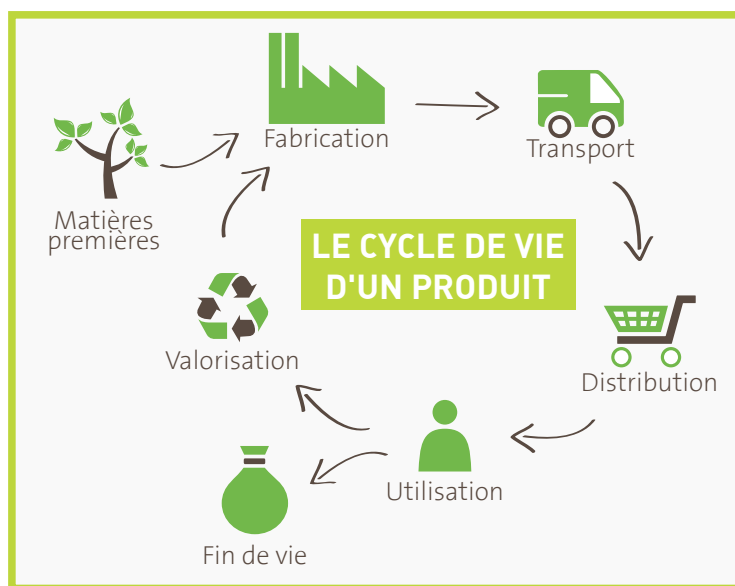
Au cours des 40 dernières années, la quantité de déchets que nous jetons a doublé. En conséquence, le coût de gestion et d'élimination des déchets a augmenté. Plus nous jetons, plus nous payons, car incinérer et enfouir de plus grandes quantités de déchets en respectant des normes sanitaires et environnementales est onéreux.

**Réduire nos déchets contribue à maîtriser le coût que nous supportons aujourd'hui.**

## Les déchets ont un impact sur l'environnement

Avant d'être un déchet, chaque objet a un impact environnemental : sa fabrication prélève des matières premières épuisables (bois, minerais, pétrole, sable...) et consomme de l'énergie.

Lorsque l'objet devient déchet, son élimination a un second coût environnemental : la collecte des déchets génère une nouvelle consommation de carburant, l'incinération et l'enfouissement peuvent être sources de pollutions et d'émissions de gaz à effet de serre.



**Réduire nos déchets c'est mieux consommer pour préserver nos ressources naturelles et l'environnement.**



Depuis le 1er janvier 2013, la Communauté de Communes des Rives de Saône a instauré une Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures ménagères. Cette redevance incitative envoie un message fort : ceux qui jettent beaucoup et sans faire d'effort pour trier ni réduire leurs déchets se voient appliquer le principe de « pollueur-payeur », tandis que ceux qui font des efforts les voient récompensés par un coût du service maîtrisé.

# LE COMPOSTAGE



## Pourquoi composter les biodéchets ?

Composter est un bon moyen pour réduire le volume de ses ordures ménagères : on estime qu'environ un tiers des déchets peut être composté. Ce sont autant de poubelles en moins à sortir !

Cela permet également de valoriser dans son jardin ses déchets verts (tailles broyées, tontes, feuilles...), et de limiter les déplacements en déchèterie.

**Faire son compost permet de produire un amendement de qualité pour son jardin et ses plantes, et d'économiser en achat de compost industriel !**

## À quoi correspondent ces biodéchets ?

### Déchets de cuisine :

Épluchures, restes de préparations et restes de repas, fruits et légumes abîmés, marc de café (avec filtre), sachets de thé, coquilles d'œuf.

### Déchets de jardin :

Tailles et feuilles (broyées, éventuellement à la tondeuse), tontes (séchées et par apports progressifs), plantes et fleurs fanées, restes de récoltes du potager.

### Autres déchets domestiques :

Essuie-tout et mouchoirs usagés, papiers (non colorés, non glacés), litières d'animaux domestiques herbivores.



55 kilos de biodéchets et 75 kilos de déchets verts par habitant et par an en moyenne... Pourquoi les jeter alors qu'ils pourraient donner 13 kilos de compost !






# CONSOMMER DE MANIÈRE AVERTIE



## Réduire ses déchets

Réduire ses déchets, c'est dès l'achat qu'il faut y penser !

Pour réduire les emballages, acheter et préférer les produits :

-  en vrac : fruits, légumes, féculents
-  en grands conditionnements, par exemple : 2L de jus d'orange en une bouteille plutôt qu'en petites gourdes
-  à la coupe : fromage, viande, poisson
-  les emballages en matières recyclables
-  les produits concentrés (produits ménagers).

Eviter les produits suremballés, en portions individuelles, en dosettes : c'est faire des économies et envoyer un message aux producteurs en refusant le suremballage. Comparer le prix du produit au kilo.

Privilégier les produits durables et réutilisables aux produits jetables : par exemple des rasoirs à tête échangeable, une serpillère plutôt que des lingettes, des serviettes de table en tissu plutôt que jetables. Choisir des produits rechargeables : piles, cartouches d'encre.

Refuser les sacs plastiques pour les achats chez le libraire, à la boulangerie, chez le pharmacien ; au marché ou au supermarché prendre un cabas ou un caddie.

Astuce : placer les sacs réutilisables à des endroits récurrents (coffre de voiture, entrée, sac à main...)

Acheter des produits écolabellisés : faciles à repérer, ils portent le label NF Environnement ou l'Ecolabel Européen. Il s'agit de produits qui ont un faible impact sur l'environnement.





Ecolabel Européen



Ecolabel Français NF Environnement

# CONSOMMER DE MANIÈRE AVERTIE



	 <b>mini-déchet</b>	 <b>maxi-déchet</b>
Transport des achats	Caddie / panier / sac réutilisable	Sacs / sachets jetables
Fruits & légumes	Sans aucun emballage, en vrac	En barquette / en emballage individuel
Produits alimentaires	En vrac / à la coupe / en grand conditionnement	Mini-portions / dosettes / suremballage
Collation / goûter	Boîte alimentaire type Tupperware	Plats tout prêts / en barquette / mini-portions
Pique-nique	Vaisselle lavable ou compostable	Vaisselle plastique jetable
Eau	Eau du robinet en carafe / transportée en gourde	Eau en bouteille plastique
Couches / mouchoirs serviettes	Couches lavables / mouchoirs et serviettes en tissu	Couches jetables / serviettes et mouchoirs jetables / essuie-tout
Ménage	Éponge / serpillère / produits concentrés écolabellisés / vinaigre d'alcool	Lingettes à usage unique / produits dangereux / surdosage
Piles	Piles rechargeables	Piles jetables



Chaque foyer reçoit en moyenne 35kg par an de publicités papier, soit l'équivalent d'un arbre. Pour éviter le gâchis de papier, pensez au **STOP PUB** !



# RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Chaque Français jette 20 à 30 kilos d'aliments par an. Cela peut représenter jusqu'à plus de 400 euros de nourriture achetée puis jetée par foyer.

**Ce gaspillage n'est pas une fatalité, et il est possible de s'organiser pour réduire les quantités de nourriture jetées.**

- ✓ Vérifier régulièrement les dates de péremption et l'état des fruits et légumes
- ✓ Au frigo, appliquer la règle du « premier acheté = premier consommé » ou « premier entré = premier sorti »
- ✓ Dresser une liste de courses
- ✓ Ne pas faire ses courses le ventre vide pour éviter de se laisser tenter par des produits superflus
- ✓ Acheter les produits frais en dernier, respecter la chaîne du froid (par exemple avec des sacs isothermes), conserver soigneusement chaque produit
- ✓ Planifier les repas, acheter et préparer les quantités adaptées
- ✓ Contrôler ses provisions avant de faire les courses
- ✓ Accommoder les restes : de nombreuses recettes permettent de préparer des plats créatifs à partir de restes de repas (taper le nom du reste sur internet)
- ✓ Bien lire les étiquettes et distinguer les DLC (Date Limite de Consommation) et DLUO (Date Limite d'Utilisation Optimale). Pour la DLUO exprimée par la mention « à consommer de préférence avant le », le produit peut être consommé sans risque au-delà de la date.

# DONNER UNE DEUXIÈME VIE AUX OBJETS



Acheter, casser, jeter. Acheter, se lasser, jeter. Acheter, laisser s'entasser, jeter...

Il est possible de briser ce cercle !

- **Réparer** : confier ses chaussures au cordonnier, recoudre un vêtement, réparer soi-même ou faire réparer un appareil
- **Entretenir** ses objets pour allonger leur durée de vie : bien lire les modes d'emploi avant utilisation, détartrer cafetières et bouilloires régulièrement au vinaigre blanc, graisser les cuirs
- Préférer des produits de qualité ou robustes qui dureront plus longtemps. Se renseigner avant d'acheter permet de **prévenir** la casse rapide.
- **Donner** à un ami, à un voisin, ou bien à une association les objets dont on n'a plus envie (associations caritatives ou de réinsertion, bornes Relais pour les vêtements), revendre en brocante ou sur internet.
- **Réutiliser** un objet : faire de la décoration ou des jeux créatifs pour enfant à partir d'objets de récupération, réutiliser les bocal, transformer les vieux vêtements en chiffons...

## Au moment d'acheter, penser à :

- **Acheter en commun**, avec des amis ou voisins, un objet dont on peut se partager l'usage. Du gros matériel de jardinage ou de bricolage par exemple.
- **Acheter d'occasion** ou **échanger** : par exemple du matériel de puériculture ou des jouets lors d'une bourse petite enfance
- **Louer** ou **emprunter** un objet dont on ne se sert pas très souvent : une perceuse, un livre, un DVD...

# EN RÉSUMÉ

## Les bonnes questions à se poser



### Au moment de faire ses courses et d'acheter, on se demande :

- Le produit n'est-il pas trop emballé ?
- N'y a-t-il pas un autre produit moins emballé ou qui crée moins de déchets ?
- Comment est-ce que je peux choisir un objet qui produit moins de déchets ?
- Est-ce que j'achète pour répondre à un vrai besoin, ou est-ce une impulsion et l'objet finira au placard ?

### Avant de jeter un objet, on se demande :

- Est-ce qu'il est réparable ?
- Est-ce qu'il est réutilisable ?
- Est-ce qu'il pourrait servir à quelqu'un d'autre ?

Lorsqu'on achète un objet, anticiper sa durée de vie :  
Peut-on acheter autrement, plus durable et donc plus économique ?

### Et toujours, pensez :

#### Au tri pour les emballages recyclables :

verre, papier, carton, acier, aluminium, briques alimentaires, flacons et bouteilles plastique

#### Aux filières spécifiques en déchèterie :

appareils électroniques, ferraille, batteries et piles, ampoules, huiles, peintures et solvants...



Pour toute question sur la réduction des déchets, le recyclage, ou le compostage, n'hésitez pas à contacter le Service Environnement de la Communauté de Communes.

En Côte-d'Or, agissons autrement, jetons moins !

[www.ecotidiens21.fr](http://www.ecotidiens21.fr)

[www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)